

APERÇU DU FONDS

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW – série A

6 juillet 2026

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts de série A du Fonds alternatif de croissance à court terme GBW (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Demandez un exemplaire à votre représentant, communiquez avec GB Wealth Inc., faisant affaire sous le nom GBW Funds (« GBW Funds » ou le « gestionnaire ») au 416-947-7578 ou par courriel à gbwfunds@gbwealth.ca ou encore en visitant le site www.gbwealth.ca.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce Fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs et/ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises à des OPC traditionnels. Parmi les stratégies qui distinguent ce Fonds d'un OPC traditionnel, on compte l'utilisation accrue de dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture; la capacité accrue de vendre des titres à découvert; la capacité d'emprunter des Fonds aux fins de placement. Même si ces stratégies sont appliquées conformément à l'objectif et aux stratégies de placement du Fonds, dans certaines conditions du marché, il est possible qu'elles contribuent à accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

Certaines informations et données relatives au Fonds figurant dans le présent aperçu du Fonds aux rubriques « Niveau de risque » et « Quel a été le rendement du Fonds? » et « Combien cela coûte-t-il? – Frais du Fonds » se rapportent à une période antérieure à la date à laquelle le Fonds est devenu un émetteur assujéti. Les frais liés aux parts de série A auraient été plus élevés au cours de cette période si le Fonds avait été soumis aux exigences réglementaires supplémentaires applicables à un émetteur assujéti. Les informations et données contenues dans le présent document concernant la période au cours de laquelle le Fonds n'était pas un émetteur assujéti sont fournies en vertu d'une dérogation obtenue par le Fonds pour permettre la divulgation des données relatives au rendement.

Le Fonds en bref

Code du Fonds :	GBW931	Gestionnaire du Fonds :	GB Wealth Inc., faisant affaire sous le nom GBW Funds
Date de création de la catégorie :	10 septembre 2025	Gestionnaire de portefeuille :	GB Wealth Inc., faisant affaire sous le nom GBW Funds
Valeur totale du Fonds au 31 mai 2026 :	8 929 607 \$	Distributions :	Chaque année, au plus tard le 31 décembre. Les distributions versées seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,42 %	Placement minimal :	1 000 \$ pour le placement initial, 500 \$ pour tout placement additionnel

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif de placement du Fonds est de dégager une plus-value du capital tout en réalisant un taux de rendement positif sur une période continue de deux ans en s'appuyant sur une gestion active d'un portefeuille diversifié assortie d'une exposition directe et indirecte aux titres de participation, aux titres à revenu fixe, aux matières premières, aux devises et aux instruments dérivés.

Pour atteindre cet objectif, le Fonds investit dans des positions acheteur et vendeur d'un portefeuille diversifié géré activement dont la composition repose principalement sur des titres nord-américains, le reste étant négocié sur des bourses reconnues à l'échelle mondiale. Le Fonds peut également avoir recours à des stratégies de placement visant à réduire la volatilité du portefeuille. Ces stratégies visent à réduire les pertes découlant des replis des marchés, et par conséquent elles pourraient ne pas profiter pleinement de la vigueur des marchés boursiers.

Le Fonds peut créer un effet de levier en ayant recours à des emprunts en espèces, à la vente à découvert et à des opérations sur instruments dérivés spécifiques.

La valeur marchande totale de l'ensemble des titres vendus à découvert par le Fonds ne doit pas être supérieure à 50 % de la valeur liquidative du Fonds. La valeur absolue totale des positions acheteur et vendeur devrait être inférieure ou égale à 160 % de la valeur liquidative du Fonds.

Le Fonds peut faire appel à des emprunts en espèces jusqu'à concurrence de 50 % de sa valeur liquidative. Lorsque le Fonds contracte un emprunt, il offre un nantissement sur certains de ses actifs au prêteur à titre de sûreté.

Le Fonds limitera généralement les placements dans des « actifs illiquides » (au sens du Règlement 81-102) à un maximum de 10 % de la valeur liquidative du Fonds.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 mai 2026. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mai 2026)*

Répartition des placements (au 31 mai 2026)*

Titres du Trésor américain	24,2 %
Trésorerie	22,0 %
SPDR Gold Shares ETF	5,9 %
Obligation du gouvernement du Canada, 2,75 %, déc. 2055	5,8 %
FNB Invesco Optimum Yield Diversified Commodity Strategy No K-1	2,0 %
NVIDIA Corp.	1,2 %
Microsoft Corp.	1,0 %
Apple Inc.	1,0 %
Amazon.com Inc.	0,8 %
Meta Platforms Inc., catégorie A	0,7 %
Total général	64,6 %
Nombre total de placements* :	593



* Les dix principaux placements et la répartition des placements du Fonds reposent sur un examen des placements sous-jacents des fonds négociés en bourse détenus dans le portefeuille de placement du Fonds.

Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

GBW Funds estime que le niveau de volatilité du Fonds est **faible à moyen**. Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds. La notation peut changer au fil du temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez les rubriques « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » et « Risques de placement particuliers » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section présente le rendement des parts de série A du Fonds depuis sa création. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Cette section indique le rendement des parts de série A du Fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que les parts de série A du Fonds sont en activité depuis moins d'une année civile.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du Fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que les parts de série A du Fonds sont en activité depuis moins d'une année civile.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie A du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que les parts de série A du Fonds sont offertes depuis moins de 12 mois consécutifs.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- prévoient effectuer un placement à moyen ou à long terme;
- veulent obtenir une exposition à un portefeuille diversifié de titres mondiaux;
- souhaitent participer à des stratégies de placement non traditionnelles;
- tolèrent un niveau de risque de placement de faible à moyen.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez le Fonds à l'extérieur d'un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties. Si vous détenez le Fonds dans un régime enregistré, les distributions du Fonds et les autres montants que vous retirez de votre régime enregistré devront être inclus dans votre revenu aux fins de l'impôt. Des règles différentes s'appliquent aux comptes d'épargne libre d'impôt.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du Fonds.

Les frais et les charges (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Frais d'acquisition

Vous pourriez avoir à payer à votre courtier une commission de vente pouvant atteindre 5 % de la valeur liquidative de la série lorsque vous achetez des parts de série A du Fonds. Le montant des commissions de vente est négociable avec votre courtier.

Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels des parts de série A correspondent à 1,85 % de la valeur liquidative des parts de série A.

Au 31 décembre 2025, les frais du Fonds attribuables aux parts de série A s'élevaient à 2,98 % de sa valeur liquidative, ce qui correspond à 29,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

TAUX ANNUEL (EN % DE LA VALEUR DU FONDS)

Ratio des frais de gestion (RFG) — Il s'agit du total de la part des frais de gestion et des frais d'exploitation du Fonds attribuable aux parts de série A.	2,42 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) — Il s'agit des frais d'opérations du Fonds.	0,56 %
Frais du Fonds	2,98 %

Renseignements sur la commission de suivi

Le gestionnaire peut verser à votre courtier une commission de suivi annuelle pouvant atteindre 1 % de la valeur liquidative de la série, à l'égard des parts de série A du Fonds que vous détenez.

Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir ou vendre des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme :	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez dans les quatre-vingt-dix (90) jours de leur souscription. Ces frais sont remis au Fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces, vous avez le droit :

- de résilier un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux (2) jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du Fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation d'achat.

Dans certaines provinces, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information sur le Fonds, communiquez avec GBW Funds ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

GBW Funds

214, rue King Ouest, bureau 610

Toronto (Ontario) M5H 3S6

Téléphone : 416-947-7578

gbwfunds@gbwealth.ca

www.gbwealth.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

GBW Funds® est une marque déposée de GB Wealth Inc.